

SAISON 2020-2021

Dates d'inscriptions : les samedis 5, 12, 19, 26 septembre et le 3 octobre de 9h00 à 11h30

IMPORTANT : LES DOSSIERS D'INSCRIPTION NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS

Début des cours : pour tous à partir du lundi 7 septembre 2020

Catégories	Années de naissance	Horaires des entrainements					
Baby judo	2015	Mardi	17h30-18h30				
Pré-poussin (2 cours au choix)	2013-2014	Mardi	17h30-18h30	Mercredi	14h-15h15	Jeudi	17h15-18h15
Poussin (prévoir achat passeport)	2011-2012	Mercredi	14h-15h15 (2)	Mercredi	10h00-11h30 (1)	Vendredi	17h15-18h30
Benjamin	2009-2010	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	15h30-17h00		
Minime	2007-2008	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	17h00-18h00		
Cadet	2004-2005-2006	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	18h00-19h00	Vendredi	19h00-20h30
Junior	2001-2002-2003	Lundi	19h30-21h00	Vendredi	19h00-20h30		
Senior	2000 et avant	Lundi	19h30-21h00	Vendredi	19h00-20h30		
Ju Jitsu - Self défense	2007 et avant	Mercredi	19h30-21h00				
Ju jitsu fighting (benjamin-minime)	2006 à 2010	Vendredi	17h30-18h45	Cause indispo prof, les cours reprendront le 24/09/2020			
Taïso	2007 et avant	Mardi	19h45-21h00 (3)	Samedi	10h00-11h15		
Musculation (Préparation physique générale)	2006 et avant	Samedi	13h45-15h30				

Tarifs	Composition du dossier d'inscription
Licence Fédérale	40 €
Cotisation annuelle né 2012 et avant	88 €
Cotisation annuelle adhérent né 2013-2014-2015	65 €
2ème et 3ème adhérent (4)	65 €
4ème adhérent et plus (4)	40 €
Caution du badge accès dojo à partir de 11 ans	8 €
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS - Le règlement par chèque ou espèces (possibilité de payer en trois fois) - une enveloppe timbrée à votre nom et adresse - une photo d'identité récente - une photocopie de la carte identité pour les nouveaux inscrits ou livret de famille - autorisation parentale signée du tuteur légal (fournie lors de l'inscription) La 1ère année de judo ou si le certificat médical a plus de 3 ans : Certificat medical ou passeport avec mention "AUTORISÉ À LA PRATIQUE DU JUDO, À L'ENTRAINEMENT ET À LA COMPÉTITION"	

(1) judoka ayant au moins une saison de judo

(2) pour les judokas qui commencent le judo

(3) à la salle Guy Vergracht

(4) Sous réserve d'avoir la même adresse fiscale

SAISON 2020-2021

Dates d'inscriptions : les samedis 5, 12, 19, 26 septembre et le 3 octobre de 9h00 à 11h30

IMPORTANT : LES DOSSIERS D'INSCRIPTION NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS

Début des cours : pour tous à partir du lundi 7 septembre 2020

Catégories	Années de naissance	Horaires des entrainements					
Baby judo	2015	Mardi	17h30-18h30				
Pré-poussin (2 cours au choix)	2013-2014	Mardi	17h30-18h30	Mercredi	14h-15h15	Jeudi	17h15-18h15
Poussin (prévoir achat passeport)	2011-2012	Mercredi	14h-15h15 (2)	Mercredi	10h00-11h30 (1)	Vendredi	17h15-18h30
Benjamin	2009-2010	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	15h30-17h00		
Minime	2007-2008	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	17h00-18h00		
Cadet	2004-2005-2006	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	18h00-19h00	Vendredi	19h00-20h30
Junior	2001-2002-2003	Lundi	19h30-21h00	Vendredi	19h00-20h30		
Senior	2000 et avant	Lundi	19h30-21h00	Vendredi	19h00-20h30		
Ju Jitsu - Self défense	2007 et avant	Mercredi	19h30-21h00				
Ju jitsu fighting (benjamin-minime)	2006 à 2010	Vendredi	17h30-18h45	Cause indispo prof, les cours reprendront le 24/09/2020			
Taïso	2007 et avant	Mardi	19h45-21h00 (3)	Samedi	10h00-11h15		
Musculation (Préparation physique générale)	2006 et avant	Samedi	13h45-15h30				

Tarifs	Composition du dossier d'inscription
Licence Fédérale	40 €
Cotisation annuelle né 2012 et avant	88 €
Cotisation annuelle adhérent né 2013-2014-2015	65 €
2ème et 3ème adhérent (4)	65 €
4ème adhérent et plus (4)	40 €
Caution du badge accès dojo à partir de 11 ans	8 €
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS - Le règlement par chèque ou espèces (possibilité de payer en trois fois) - une enveloppe timbrée à votre nom et adresse - une photo d'identité récente - une photocopie de la carte identité pour les nouveaux inscrits ou livret de famille - autorisation parentale signée du tuteur légal (fournie lors de l'inscription) La 1ère année de judo ou si le certificat médical a plus de 3 ans : Certificat medical ou passeport avec mention "AUTORISÉ À LA PRATIQUE DU JUDO, À L'ENTRAINEMENT ET À LA COMPÉTITION"	

(1) judoka ayant au moins une saison de judo

(2) pour les judokas qui commencent le judo

(3) à la salle Guy Vergracht

(4) Sous réserve d'avoir la même adresse fiscale